

Ra 2024-2025



Sommaire

Le mot du Président du CA	4
Le mot du Directeur	6
Rapport financier	8
Bilan au 31 juillet 2025	8
Compte de résultat	10
Annexe	12
Rapport de l'organe de révision	13
CIFER – Tous pour tous !	14

Le mot du président du CA

Le 15 avril 2024 l'association CIFER a franchi un grand pas, en effet ses membres lors de l'assemblée générale ont accepté à l'unanimité de transformer notre association en société anonyme lui donnant ainsi les outils nécessaires pour relever les défis qui nous attendent dans un futur proche. Ce sont donc 36 actionnaires qui pilotent désormais CIFER et qui ont fait confiance à son conseil d'administration et sa direction pour pérenniser les activités de notre centre de formation.

Notre premier défi a été de démarrer l'étude puis la construction du nouveau centre de formation situé à Yverdon sur le site de Yparc.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 19 novembre 2024, grâce à l'implication active et sans faille des actionnaires de CIFER, une augmentation de capital pour une valeur de 14 millions a été validée. Ces fonds propres nous ont permis d'approcher la Banque Cantonale Vandoise qui nous a accordé un crédit de construction pour le solde du projet et ainsi d'avoir les fonds nécessaires pour démarrer la construction de notre nouveau centre de formation.

A la suite d'une procédure d'appel d'offres en entreprise totale pour la conception et la construction du bâtiment et soumise aux AIMP, l'entreprise Losinger Marazzi SA a remporté le concours et s'est vu attribuer le marché. Le projet de construction est désormais sur les rails, la construction va démarrer en octobre 2025 et la fin des travaux est prévue pour la rentrée 2027.

Notre prochain défi sera la formation de demain

Si les besoins matériels semblent réglés avec la construction d'un nouveau bâtiment, CIFER doit affronter d'autres défis non moins importants. La filière des réseaux électriques est aujourd'hui confrontée à un double défi : remplacer les collaborateurs de la génération baby boomer qui vont partir à la retraite ces prochaines années et rendre possible la transition énergétique, en investissant massi-

vement dans les infrastructures de réseaux et pour ce faire recruter un nombre croissant de collaborateurs qualifiés, notamment pour les métiers d'exécution et de maîtrise. Ces métiers souffrent à la fois d'un déficit d'attractivité et d'une concurrence accrue, qui menace la réalisation des investissements prévus sur les réseaux électriques dans les prochaines années. Cet investissement en capital s'accompagne aussi d'investissements humains afin de former les collaborateurs qui vont déployer et exploiter de nouvelles infrastructures. Par ailleurs, les compétences des collaborateurs de la filière vont progressivement évoluer alors même que le recrutement est parfois difficile pour les entreprises sur certains métiers indispensables.

La saturation à venir de certaines formations se révèle clairement à travers l'analyse des capacités de formation et des taux de captation de nouveaux collaborateurs. Il nous semble une évidence que l'appareil de formation actuel doit être transformé en conséquence.

Cette transformation concerne à la fois la formation initiale et supérieure et celle destinée aux demandeurs d'emploi et aux publics en reconversion, un vivier important à mobiliser.

En ce qui concerne la formation initiale et supérieure, il semble nécessaire d'augmenter les capacités de formation pour répondre aux forts besoins de recrutement des entreprises électriques.

Les acteurs des réseaux électriques ont déjà adopté des stratégies volontaristes de recrutement pour faire face à la situation actuelle, mais ils doivent aussi anticiper et préparer l'augmentation massive du besoin en ressources humaines nécessaires à l'horizon 2030.

Parallèlement, des actions doivent être entreprises pour orienter davantage vers la filière d'électricien de réseau, améliorer son attractivité et diversifier les viviers.

Dans l'organisation de CIFER les moyens humains vont représenter un défi de taille en effet le système de milice, qui a perduré jusqu'à présent, semble atteindre ses limites au vu des besoins croissants de formation des entreprises électriques. La direction de CIFER et son conseil d'administration se penchent désormais en priorité sur la formation de demain. Notre mission étant de mettre à disposition de nos

actionnaires un système de formation adapté et solide qui pourra offrir aux collaborateurs des entreprises électriques la possibilité de se former en fonction de leurs besoins et non des capacités de formation à disposition.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement les entreprises électriques qui ont mis toute leur confiance et leurs moyens financiers dans l'avenir de notre centre de formation et sans qui CIFER n'existerait pas. Elles nous permettent de travailler sereinement sur ce défi motivant qui contribuera à la construction de la société de demain. Nous n'oublions pas les personnes, collaborateurs de CIFER et de toutes les autres entreprises sans qui tout cela ne serait pas possible, mille mercis à eux. Le défi est immense pour CIFER mais

nous sommes persuadés que grâce à la collaboration de tous les acteurs et à leur envie de travailler ensemble pour le futur de notre métier, nous réussirons.

Manuel Gonzalez
Président du CA de CIFER SA



Le mot du directeur

Transmettre un métier exigeant, utile et porteur de sens

Regards sur une année de transition et de construction

Une organisation qui se structure pour durer

L'exercice 2024–2025 marque une étape clé dans l'évolution de CIFER SA. Issu d'un modèle associatif solidement ancré dans la profession, CIFER SA s'est progressivement structuré pour répondre à des enjeux devenus majeurs : transition énergétique, pénurie durable de personnel qualifié et hybridation croissante des réseaux.

Sous l'impulsion du Conseil d'administration, CIFER SA a engagé ces dernières années des choix stratégiques déterminants. Le renforcement de la gouvernance, la capacité d'investissement et le lancement du futur centre de formation à Y-Parc traduisent une vision claire : offrir des conditions de formation fiables, exigeantes et tournées vers l'avenir, à la hauteur des responsabilités que ce métier implique.

Un centre de formation tourné vers l'excellence et les parcours

Dans ce cadre, les équipes de CIFER SA poursuivent leur mission avec engagement et rigueur, tout en cultivant un environnement d'apprentissage stimulant et motivant, résolument orienté vers l'excellence. Former aujourd'hui ne consiste plus uniquement à transmettre des compétences techniques, mais aussi à accompagner des parcours, développer l'autonomie, le sens des responsabilités et la capacité d'adaptation des personnes en formation, en lien étroit avec les entreprises partenaires.

Une aventure profondément humaine

Derrière les chiffres, les projets et les décisions stratégiques, CIFER SA reste avant tout une aventure humaine. Celle d'une équipe engagée, de formatrices et formateurs passionnés, d'entreprises partenaires investies, et de centaines de personnes en formation qui choisissent chaque année un métier exigeant, utile et porteur de sens. Si cette aventure est aussi motivante, c'est parce que la confiance, la collaboration et la fierté de contribuer à un métier essentiel à notre société se vivent au quotidien.

Je remercie sincèrement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, les formatrices et formateurs, les membres du Conseil d'administration, ainsi que les entreprises formatrices pour leur engagement constant.

Fort du chemin parcouru et résolument tourné vers l'avenir, CIFER SA poursuivra son développement avec ambition, humilité, enthousiasme et plaisir, afin de rester une référence durable dans la formation du métier d'électricien et d'électricienne de réseau.

Jean-Paul Venditti
Directeur





Rapport financier

Bilan au 31 juillet 2025

ACTIFS

31.07.2025

CHF

ACTIFS CIRCULANTS

TRÉSORERIE

1 177 553.55

Caisse

2 106.20

BCV c/c 5181.34.84

1 175 447.35

Virement de fonds

0.00

CRÉANCES RÉSULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES

396 919.80

Débiteurs

417 719.80

Du croire sur débiteurs

-20 800.00

AUTRES CRÉANCES A COURT TERME

11 960 073.16

TVA à récupérer

0.00

Impôt anticipé

183.16

Débiteurs charges sociales

0.00

C/C actionnaires

11 959 890.00

STOCKS ET PRÉSTATIONS NON FACTURÉES

206 709.20

Stock de matériel

206 709.20

ACTIFS DE RÉGULARISATION

147 929.84

Actifs transitoires

147 929.84

ACTIFS IMMOBILISÉS

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

570 580.54

BCV - compte de Placement

501 462.65

BCV - garantie de loyer

69 117.89

IMMOBILISATIONS CORPORELLES MEUBLES

331 300.00

Nouvelles installations et répartitions locaux

69 600.00

Installations & machines - Appareils d'atelier

1 800.00

Installations & machines - Outillage et Mobilier

180 900.00

Mobilier bureau

48 900.00

Informatique

30 100.00

IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES

2 667 302.03

Terrain

277 428.50

Etude Projet - Mandats internes

314 426.00

Etude Projet - Mandats externes

437 447.53

Entreprise totale - Construction du bâtiment

1 638 000.00

TOTAL DES ACTIFS

17 458 368.12

PASSIFS	31.07.2025
	CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS A COURT TERME	
DETTES RÉSULTANT DES PRÉSTATIONS DE SERVICES	137 829.09
Créanciers fournisseurs et charges sociales	137 829.09
AUTRES DETTES À COURT TERME	5 806.85
TVA décomptée à payer	5 806.85
PASSIFS DE RÉGULARISATION	796 216.93
Passifs transitoires	89 133.58
Contributions forfaitaires reçues d'avance	707 083.35
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	
DETTES À LONG TERME ENVERS DES ACTIONNAIRES	490 000.86
Emprunts à long terme à des actionnaires	490 000.86
PROVISIONS	1 907 000.00
Provision pour projet Cifer 2.0	535 000.00
Provision Investissements incorporels CIE	68 000.00
Provision Investissements incorporels FS	49 000.00
Provision pour litige	0.00
Provision pour impôt	350 000.00
Provision pour charges futures engagées	905 000.00
FONDS PROPRES	14 121 514.39
Capital-actions	14 100 000.00
Réserves légales issues du bénéfice	1 100.00
Bénéfice reporté/Perte reportée	19 971.64
Bénéfice/Perle de l'exercice	442.75
TOTAL DES PASSIFS	17 458 368.12

Compte de résultat du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2025

du 01.08.2024
au 31.07.2025
CHF

FORMATION INITIALE (FI)

Produits de la formation initiale	1 217 666.35
Charges de la formation initiale	-888 661.21

MARGE BRUTE FORMATION INITIALE **329 005.14**

FORMATION SUPÉRIEURE (FS)

Produits de la formation supérieure	427 476.00
Charges de la formation supérieure	-215 639.88

MARGE BRUTE FORMATION SUPÉRIEURE **211 836.12**

FORMATION CONTINUE PROFESSIONNELLE (FCP)

Produits de la formation continue	309 250.00
Charges de la formation continue	-152 404.38

MARGE BRUTE FORMATION CONTINUE PROFESSIONNELLE **156 845.62**

RÉCAPITULATION DES MARGES BRUTES

MARGE BRUTE FORMATION INITIALE	329 005.14
MARGE BRUT FORMATION SUPÉRIEURE	211 836.12
MARGE BRUT FORMATION CONTINUE PROFESSIONNELLE	156 845.62

Autres produits des formations	47 446.33
Autres charges des formations	-26 605.57

TOTAL DES MARGES BRUTES **718 527.64**

CHARGES ADMINISTRATIVES

Charges de personnel	-1 599 275.55
Charges de locaux et outillage	-585 030.85
Charges bureau et administration	-127 760.99
Charges Association	-67 791.66
Développement de CIFER	-47 477.02

TOTAL DES CHARGES ADMINISTRATIVES **-2 427 336.07**

	du 01.08.2024 au 31.07.2025 CHF
MARGE BRUTE SUR FORMATION	
Charges administratives nettes	-2 427 336.07
Charges pour engagements futurs	0.00
Amortissements	-146 396.37
Résultats extraordinaires, hors exploitation et impôts	9 127.65
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 846 077.15
Réserves et Provisions	62 000.00
RÉSULTAT AVANT IMPUTATION DES PRESTATIONS FORFAITAIRES	-1 784 077.15
Prestations forfaitaires des membres	1 784 519.90

Annexe

1. Informations sur l'entreprise

L'Association « Communauté d'Intérêts pour la Formation des Electriciens de Réseau de Suisse romande », est une association au sens des articles 60 et suivants du code des obligations. Ses buts sont a) la gestion des tâches opérationnelles liées à la formation initiale et supérieure des électriciens de réseau en Suisse romande en particulier, ainsi que du personnel du domaine de l'énergie en général; b) la coordination et la dispense des cours de formation continue à des fins professionnelles; c) la promotion du métier d'électricien de réseau. 2. Pour poursuivre son but, l'Association fournit des prestations dans le domaine de la formation ou en rapport avec celui-ci. Elle travaille notamment en étroite collaboration avec les commissions des associations faïtières de la profession d'électricien de réseau. Elle peut acquérir et détenir des immeubles, en particulier en vue de la construction, l'exploitation et/ou la location d'un centre de formation. 3. L'Association gère, au niveau de la Suisse romande, la commission des cours interentreprises. 4. Elle ne poursuit aucun but lucratif.

2. Principes comptables appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (CO art. 957 à 960).

au 31.07.2025

CHF

3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La moyenne annuelle des emplois à plein temps s'élève à

<250

4. Dettes envers l'institution de prévoyance professionnelle

22 835.70

5. Dettes résultant d'opérations de crédit-bail

4 628.40

La société a contracté un leasing pour l'équipement de bureautique au sein de la société Zürcher Kantonalbank jusqu'en septembre 2028, dont la totalité des annuités restantes à payer s'élève à

La société a contracté un leasing pour l'équipement de bureautique au sein de la société Zürcher Kantonalbank jusqu'en novembre 2027, dont la totalité des annuités restantes à payer s'élève à

4 680.20

La société a contracté un leasing pour l'équipement de bureautique au sein de la société BNP Paribas jusqu'en septembre 2025, dont la totalité des annuités restantes à payer s'élève à

680.00

6. Résultat extraordinaire et hors exploitation

9 127.65

Encaissement de subventions liées à la formation de nos collaborateurs et remboursement à la suite d'un départ CHF 20'327.10
 Décompte final de chauffage Juillet 2023 - Juin 2024 CHF -3'918.95
 Factures reçues concernant l'année 2022 : CHF -602.50
 Acomptes d'impôts 2024-2025, CHF -6'678.00

7. Bail à loyer

L'échéance du bail à loyer actuel est au 31.12.2026, résiliable 1 an à l'avance.

8. Autres indications prévues par la loi

Il n'est pratiqué aucune dérogation ou principe d'établissement régulier des comptes. Adaptation de la présentation des résultats aux activités de la Cifer.

Rapport de l'organe de révision



CIFER - Tous pour tous !

Notre équipe est composée de douze collaboratrices et collaborateurs et d'une apprentie. Appuyée de 96 miliciens chargés de cours, elle organise, mène et met sur pied chaque année plus de 21 000 heures de cours et de formations continues.



Jean-Paul Venditti
Directeur



Patrice Lambelet
Responsable financier



Jean Autier
Responsable des procédures
de qualification



Stéphanie Heidi Taboada
Responsable événementiel



Manuel Lenoir
Responsable de la formation
supérieure



Charles Pintard
Responsable logistique



Vanessa Guyodo
Assistante de direction



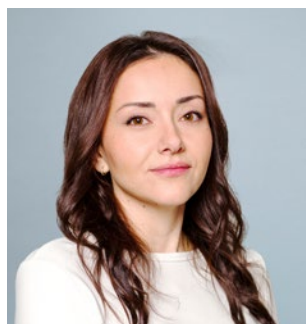
Salvatore DiChio
Responsable commercial



Steve Rebellato
Responsable de la Formation
Continue Professionnelle



Rafael Mota Tiago
Responsables des Cours
Entreprises (CIE)



Marina Galati
Collaboratrice administrative
à la formation



Carole Allisson
Apprentie médiaticienne

CIFER - Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé de 7 membres choisis par l'Assemblée Générale de CIFER SA et représentants l'ensemble de nos actionnaires.



Manuel Gonzalez
Président du CA
Représentant Romande Energie



François Regamey
Vice-président du CA
Représentant les SiL



Nadia Nibbio
Membre du CA
Représentant les SIG



Cédric Favrod
Membre du CA
Représentant l'AELC



Lionel Fontannaz
Membre du CA
Représentant l'AVDEL



Fabrice Bonvin
Membre du CA
Représentant Groupe E



Gaël Zbinden
Membre du CA
Représentant Multidis

Chemin de l'Islettaz 9
Venoge Parc
Bâtiments Q2-Q3
CH-1305 Penthaz

+41 21 863 11 80
info@cifer.ch
www.cifer.ch

